



ATTAQUES CONTRE LES DROITS MOBILISATION DES PERSONNELS

Pour faire des cadeaux aux plus riches, les services publics sont sacrifiés et les droits des salariés sont remis en cause. Les gouvernements successifs ont augmenté le temps de travail et la précarité, attaqué les retraites, réduit le pouvoir d'achat et privatisés les services publics.

Dans la fonction publique, l'individualisation des rémunérations «au mérite», le pouvoir sans contrôle de hiérarchies déconnectées du terrain, la maltraitance des agents et la précarité s'accroissent. De son côté la maire de Paris a parfois été plus loin dans l'application de mesures gouvernementales notamment en supprimant le temps pour se rendre au restaurant subventionné, en réduisant la prise en compte de la pénibilité pour de nombreux métiers, en supprimant les jours de récupération pour les administratifs ou en étendant le badgeage unique (forfait à la journée pour les cadres, heures supplémentaires non comptées). Le nombre de promotions a baissé. Les missions augmentent sans création de postes, certaines sont privatisées.

À la Ville, le SUPAP-FSU s'est mobilisé avec les collègues pour gagner notamment :

- de nouvelles primes pour les agents d'accueils et les adjoints techniques de nettoyage de la DILT, les ALG de la DDCT, les agents d'accueil et de surveillance de la DPMP ;
- l'augmentation des primes (insuffisante) pour les filières féminisées (culturelles et sociales notamment) ou le maintien pour tous des primes pendant les congés maladie ;
- des rappels de plusieurs milliers d'euros pour plus de 1 100 de gardiens vacataires des écoles ;
- l'intégration des agents de nettoyage dans le corps des adjoints techniques, l'accès à la catégorie B des conseillers logement, un débouché en catégorie A pour les TTPS et la filière animation ;
- l'augmentation de la quotité des contrats de 1 200 contractuels de l'animation ;
- le maintien dans l'emploi des contrats aidés de plus de 58 ans licenciés par le gouvernement ;
- des créations de postes pour des bibliothèques ouvrant le dimanche ;
- des mesures pour préserver la santé des personnels dans le cadre de la pandémie ou des canicules.

VOTONS AUX ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES POUR DÉFENDRE NOS DROITS !

Les questions traitées dans les instances impactent directement la vie des personnels (temps de travail, effectifs, formation, santé, ...). Pour nous les personnels doivent pouvoir agir sur leurs conditions de travail ! Si les dernières réformes en limitent les prérogatives, les instances conservent un pouvoir d'information et d'enquête. Les représentant.es du SUPAP peuvent y porter la voix de leurs collègues. Du vote à ces élections dépendent aussi les moyens et la représentativité de chaque syndicat, à l'échelle parisienne comme au plan national.

C'est l'occasion d'envoyer un signal de résistance et de mobilisation à la Mairie et au gouvernement !

↑ La connaissance de nos droits est nécessaire pour se défendre. C'est pourquoi nous diffusons gratuitement un guide des droits intraparis et sur le site du SUPAP-FSU



ensemble & engagé-es
AU QUOTIDIEN

LE SUPAP-FSU UN SYNDICAT DE TERRAIN, PORTEUR DE PROPOSITIONS, FAVORISANT LES MOBILISATIONS

La division entre syndicats, les replis corporatistes, les arrangements avec les employeurs mais aussi un fonctionnement trop peu participatif, ont affaibli notre capacité à gagner. C'est pourquoi le SUPAP défend un syndicalisme :

- combatif et démocratique fondé sur l'information et la participation des personnels
- œuvrant à l'unité des syndicats dès que c'est possible
- capable de répondre aux transformations du monde du travail en luttant par exemple sur le terrain de la santé au travail, de l'écologie, aux côtés des précaires, en agissant pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et contre toutes formes de discriminations.

Dans l'accompagnement individuel de nos collègues comme dans celui d'équipes, les personnels peuvent compter sur l'expertise et la détermination des élu.es et mandaté.es SUPAP.

NOUS PROPOSONS *ET REVENDIQUONS*

AVEC LA FSU:

- une revalorisation de 10 % du point du point d'indice, 50 points d'indice en plus pour tous.tes, l'indexation des salaires sur les prix ;
- la révision de l'ensemble des grilles indiciaires et un salaire minimum fonction publique à 1800 euros ;
- l'égalité salariale femme/hommes ;
- la suppression du jour de carence et une médecine préventive dotée de vrais moyens ;
- des créations massives de postes pour des services publics de qualité sur tout le territoire ;
- le droit à la retraite à 60 ans avec un montant représentant 75 % du dernier salaire et rétablissement de dispositifs type CPA (cessation progressive d'activité).

À LA VILLE DE PARIS

- des emplois de titulaires en nombre suffisant, la baisse du temps de travail avec une nouvelle grille des pénibilités ;
- l'augmentation des primes et la réduction des disparités entre directions et filières ;
- un véritable plan contre toutes les discriminations et pour l'égalité femmes/hommes au travail ;
- la promotion de tous les agents promouvables ;
- l'arrêt du recrutement de vacataires sur des emplois permanents, la création d'équipes de remplacement composées de fonctionnaires, un vrai plan de déprécarisation ;
- des procédures en cas de maladie, accident de service ou de trajet qui respectent les droits et la dignité des agents ;
- un véritable accès à la mobilité, à la formation et à la reconversion professionnelle ;
- l'augmentation du nombre de logements à prix décent pour les personnels, le remboursement intégral des titres de transport et des frais de stationnement ;
- des tickets restaurant pour les agents qui travaillent le soir, les week-ends et l'augmentation du budget de l'ASPP et de l'AGOSPAP, portés à 3 % de la masse salariale, pour une restauration et des loisirs de qualité accessibles à tous.tes ;
- dans le cadre d'une politique de transition écologique (rénovation thermique), des mesures d'urgence de protection de la santé des personnels et des publics pour faire face au réchauffement climatique (climatiseurs. mobiles, réorganisations du travail et autorisations d'absences...).

ELECTIONS PRO 1^{er} 8 décembre 2022

C'EST TOUT VU!

ON VOTE
SUPAP FSU

→ Commission ADMINISTRATIVE Paritaire
→ Commission CONSULTATIVE Paritaire
→ Comité Social Territorial de DIRECTION
→ Comité Social Territorial CENTRAL/Ville de Paris